TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
Trestel CÔTE DE GRANIT ROSE

BULLETIN MUNICIPAL
kazetenn an tI-kêr

été - hañv 2020

74

SOMMAIRE

2 EDITO DU MAIRE

3 ACTUALITÉS MAIRIE
Pierre Adam - Maire et son équipe
Elections

4 Aide aux devoirs / Animations / Cids / Carte grise /Stage baby sport

5 8 Mai / Déchets / Valorys à Trestel

6 COVID 19 et reprise école / COVID 19 et solidarité trévousienne / Plages et COVID 19 / Transports

7 COVID 19 et masques / Pavillon bleu / Souvenir des déportations

8 Éclaraige public / horaires messes / vélos et scooters électriques / École Saint Michel / Gardien Pêcheur / Transports déchets

9 «APE RPI» / Crottes / Entretien commune

10 Geste sécurité / Livraison huîtres / Fleurissement / Comité de jumelage / Trampodingo

11 Parc mézévéno / Travaux de voirie / Marché / Taxe de séjour/ Collecte de déchets

12 Animation musicale / Parc Mézou / Kelerier an Treou / Recensement

13 Pôle nautique de Trestel / Voeux de la municipalité / De bons voisins / Tribunes du stade

14 Plantes invasives / Résidence autonomie confinée / Mutuelle municipale

15 Restauration municipale / Chantier rue de Saint Guénolé / Newsletter de l'OTC / Hair Marin

16 Voeux des élus / Médiathèque de Trévou / L'Élektron Libre

17 CONSEILS MUNICIPAUX

24 ASSOCIATIONS
Centre culturel Saint Guenole / Le FCTT / Gardennou an Treou / Le comité des fêtes

25 Le jardin partagé / Rando nature / Les Plaisanciers du Royaul

26 Association des plaisanciers / Randos avec Catherine Machu / Amicale de joyeux retraités / Les potes âgés

27 ÉTAT CIVIL

28 INFOS PRATIQUES

Rédacteurs en chef :
Janine Troadec / Pierre Adam / Isabelle Le Calvez / Josée David
Photos : **A.Morvan** (Ouest-France)
JL. Gourdin (Le Trégor), **Stéven Lemaître & les élus**
Publication : **Impressions Lannion**
Merci aux annonceurs qui apportent leur contribution à l'édition de ce bulletin.

Edito

Chers Trévousiennes et Trévousiens,

Au mois de janvier en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2020, j'étais loin de penser qu'un virus venu de Chine puisse paralyser la France, l'Europe, le Monde entier. Début mars, on nous parlait d'une petite grippe ou gripette, mais, très vite l'épidémie s'est accélérée entraînant de nombreux décès, de nombreuses hospitalisations en réanimation. Les services de santé ayant soudainement été submergés, le gouvernement a pris la décision de confiner les habitants dans tout le pays. Ce confinement était nécessaire pour endiguer l'épidémie. Je tiens à remercier les Trévousiens pour le strict respect des consignes gouvernementales alors même que la Bretagne était peu impactée. Durant cette période difficile, tout le personnel soignant a su faire bloc et preuve de solidarité pour sauver un maximum de vie. Au Trévou, à la Résidence Autonomie, des mesures de protection ont été mises en place rapidement entraînant l'isolement des résidents par rapport à leurs familles, et la fermeture de la structure aux personnels extérieurs. Je remercie sincèrement tout le personnel de la Résidence Autonomie et des cuisines qui, sous la houlette de Christelle Bihannic, a su faire preuve de professionnalisme et montrer que le service public était à la hauteur.

Depuis le 12 mai, nous sommes entrés dans des phases de déconfinement avec la crainte de l'arrivée d'une seconde vague. Du côté des plus jeunes, les enfants, petit à petit, ont repris le chemin de l'école. Nous avons, en collaboration avec les enseignants, les parents d'élèves, le service périscolaire, mis tous les moyens nécessaires pour que les règles de sécurité soient respectées et que les enfants puissent tous revenir à l'école en petits groupes.
Je remercie aussi toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour aider les personnes les plus isolées, ou proposer de garder des enfants ou donner du temps pour la fabrication de masques.
Cette pandémie nous a presque faitoublier qu'il y a eu les élections municipales le 15 mars 2020.
Après six années passées à la tête de la commune, en janvier dernier, je vous ai annoncé mon souhait de me représenter pour un deuxième mandat.
Je remercie tous les élus de 2014 pour le travail accompli, le temps passé pour dynamiser notre commune et vous apporter des services supplémentaires. On l'entend souvent par ceux qui ont connu la commune : le changement est visible.
Contrairement à 2014 où trois listes s'étaient présentées, en 2020 il n'y avait qu'une seule liste. Cette liste est constituée de 7 anciens élus et huit nouveaux qui ont pour ambition de continuer le travail entrepris depuis six ans mais aussi de nous apporter leur fraîcheur, leur motivation et leurs compétences.
C'est donc logiquement que nous avons été élus le 15 mars 2020. Je vous remercie de vous être déplacés à 50 % pour venir nous soutenir dans un contexte très particulier de début de crise sanitaire.
La mise en place du nouveau conseil s'est effectuée le 25 mai et chaque élu a pu prendre des dossiers en main après deux mois de travail en cohabitation et de passage de relais avec les anciens élus.

En raison de la période de confinement nos projets en cours ont tout de même pris du retard :
- L'aménagement de la rue de St Guénolé après cinq années de travaux a été terminé à la fin du mois de juin.
- Les travaux de construction du pôle nautique à Trestel seront terminés pour la fin du mois de juillet
- Les travaux de première phase dans le nouveau lotissement de Parc Mézévéno sont terminés et les ventes pourront se faire d'ici quelques semaines. Les 21 lots ont déjà trouvé preneurs.

C'est l'été, notre commune ne va pas connaître son affluence habituelle en raison de l'annulation de pratiquement toutes les activités festives. Ces moments de convivialité vont nous manquer et aussi pénaliser et fragiliser les finances des différentes associations communales.
En parlant de finances, je pense aussi à tous les commerces qui ont dû cesser leurs activités durant plusieurs semaines et dont la reprise ne sera peut-être pas au rendez-vous aussi rapidement que chacun le souhaiterait. Cette crise sanitaire va fragiliser l'économie de notre pays. Beaucoup d'entreprises ont dû cesser ou réduire leur activité. Même si le gouvernement met en place des mesures pour compenser les pertes il y aura des entreprises en difficulté dans les mois qui viennent. Nous espérons de tout cœur que les entreprises trévousiennes surmonteront cette crise.

Récemment, le 22 juin, l'annonce de la suppression de 402 postes chez Nokia à Lannion a provoqué un séisme dans le Trégor. D'autant plus que ces suppressions de postes arrivent en pleine crise sanitaire et ne sont pas liées à une mauvaise situation financière de l'entreprise mais tout simplement à un choix de délocaliser afin de faire plus de profit. En considérant les salariés comme de simples pions, ce manque de considération accentue encore le désarroi de la perte d'emploi.
Malgré ces dernières lignes un peu pessimistes, gardons espoir, et je ne doute pas que le Trégor, grâce au tempérament des Trégorrois, nous permettra de rebondir et de voir d'ici quelques semaines un peu plus de clarté à l'horizon.

Je vous souhaite un bel été, profitez bien de vos proches et protégez-vous.

Pierre ADAM, Maire de Trévou-Tréguignec

PIERRE ADAM ET SON ÉQUIPE « POUR TRÉVOU, LA MÊME ÉNERGIE » ONT ÉTÉ ÉLUS LE 15 MARS AVEC 84,5% OU 100% DES SUFFRAGES TELS QU'ILS SONT OFFICIELLEMENT COMPTABILISÉS. NOUS VOUS INVITONS À PRENDRE CONNAISSANCE DES PRINCIPAUX RÔLES ATTRIBUÉS À CHACUN :

Pierre ADAM, Maire
Représentation de la commune dans toutes les instances, pilotage de l'ensemble des actions des élus ; pilotage et animationdes réunions d'équipe, gestion de la communication entre les élus ; conduite des lignes directrices des commissions, participation aux différentes commissions attribuées aux élus…

Janine TROADEC,
Adjointe
Tourisme, Affaires Scolaires, CIDS, Médiathèque, Communication, bulletin municipal, Newsletter, site internet, label APIcité, …

Philippe STEUNOU,
Adjoint
Conseiller Communautaire, en charge du Budget, des Finances, de la commission impôts directs, dulabel Pavillon Bleu, de l'aire de camping-cars…

Julie SAUVÉE,
Adjointe
en charge du personnel communal, lien avec le Centre de Gestion, référente de la Résidence Autonomie et de son budget…

Jean BODSON,
Adjoint,
chargé des services techniques, Urbanisme, PLUI, voirie, SMITRED, Syndicat d'eau, SDE …

Yves LE FLANCHEC,
conseiller délégué,
employés communaux-services techniques-voirie, bâtiments, maintenance du matériel, bornages…

Xavier MERCIER,
conseiller délégué,
référent employés communaux -Espaces Verts, fleurissement, jardins fleuris…

Dominique DERRIEN,
conseiller délégué,
référent Vigipol, Sécurité, Plan Communal de Sauvegarde, algues vertes, littoral, …

Anita TRACANA,
Chargée de l'Animation,
du CCAS, appui-Tourisme.

Aline SIMON,
référente Jeunesse
et Sport, TAP, CIDS,
Associations sportives, ….

Josée DAVID,
en charge des Associations : forum, dossiers de subventions, bilans, utilisation des locaux, véhicule, matériel communal…

Florence ALLES,
référente Commerce
et Artisanat, Agence Postale Communale, budgets annexes (supérette, lotissement), personnel entretien…

Gwénaëlle LE GOFF,
suivi des dossiers économies d'énergie, Environnement, label Village étoilé, commission Sport et Jeunesse…

Jean-Claude LAILLON,
référent informatique :
outils, sécurité, RGPD, stockage, gestion des documents administratifs, renouvellement du matériel…

Fabian ROUZAUT,
référent Bassin Versant, environnement, informatique, Sport et Jeunesse, …

Solenn QUÉLEN-MICHEL,
suppléante

Michaël LAMARRE,
suppléant

AIDE AUX DEVOIRS

Émeline Le Bouter représentante des parents d'élèves de l'école publique, site de Trévou, a accueilli fin juin, Anne-Marie Gauthier, pendant la récréation, pour lui offrir un très joli bouquet de fleurs et des palmiers de Trélévern, en remerciement de son investissement bénévole auprès des enfants en soirée pour l'aide aux devoirs. Service rendu gracieusement aux enfants et fort apprécié des familles également.
Nous profitons de ce message pour lancer un appel aux bénévoles pour ce même rôle :

- à Trévou pour prendre avec Anne-Marie, d'autres enfants en charge du CE2 au CM2
- et à Trélévern pour les enfants du CP au CE2 avec Michèle Ozenne qui assure également du bénévolat en aide aux devoirs.

DES ANIMATIONS PROPOSÉES TOUT L'ÉTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ TRÉVOUSIENNE.

Les animations proposées chaque été sur la plage de Trestel ou dans la salle de sports emportent toujours un grand succès que ce soit auprès des locaux, des grands-parents qui accueillent leurs petits-enfants ou encore des vacanciers qui séjournent sur la commune. Cette année encore, Anthony Dutertre responsable du Service Enfance-Jeunesse et Sport de Trévou-Tréguignec propose toute une offre variée d'activités qui devraient en ravir plus d'un. Les programmes sont en ligne sur le site de la commune de Trévou mais aussi au chalet à Trestel et bientôt dans le bureau du pôle nautique (en cours d'achèvement)

CIDS ADOS

Le Centre Intercommunal de Découverte Sportive, section ADOS regroupe les communes de Louannec, Trévou et Trélévern. Lors de précédentes vacances les ados avaient répondu présents en nombre pour une soirée «sports by night» dans la nouvelle salle de sports à Trévou. Cette fois c'est dans la salle de Louannec que les ados des communes de Trévou, Louannec et Trélévern se sont retrouvés pour une soirée qu'ils ont très appréciée: Cids Animations Une soirée au top du TOP !!! soirée ADOS encadrée par Noémie et Anthony.

UN MARÉCHAL-FERRANT À TRÉVOU

Bastien Lisant, maréchal-ferrant installé à Trévou propose ses services en ferrure, demi-ferrure, parage et orthopédie sur tous types d'équins. Il se déplace à 30 km autour de Trévou-Tréguignec ! N'hésitez pas à contacter son secrétariat pour prendre rendez-vous ou pour toutes questions au : 06.44.99.06.57, ou 02.56.14.00.74; Ouvert tous les jours de 9h à 19h

DEMANDE DE CARTE GRISE

En 2020, les démarches administratives peuvent s'avérer comme un parcours du combattant pour les administrés. Il est important de noter la voie de la plateforme ANTS (L'Agence Nationale des Titres Sécurisés) le site officiel de l'état vous accompagne dans le cadre d'une demande de carte grise. (https://ants.gouv.fr)

CIDS STAGE BABY SPORT

Organisé par Cids Animations (Centre Intercommunal de Découverte Sportive) et encadré par l'éducateur sportif communal Anthony Dutertre. Durant toute une semaine, aux vacances de février, les enfants ont découvert le tir à l'arc, la sarbacane, l'acrosport (gym), le kinball, le hockey et le judo.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI EN TOUT PETIT COMITÉ EN RAISON DU COVID 19

Confinement oblige, la cérémonie du 8-Mai marquant les 75 ans de la fin de la 2nde Guerre Mondiale s'est déroulée dans l'intimité. René Martin de la section locale des Anciens Combattants de Trévou était accompagné de Dominique Ozenne porte-drapeaux ainsi que de quelque sélus venus se recueillir au Monument aux Morts. Nous vous livrons ici un article tiré de Hellokids qui rappelle les événements de cette période bien plus sombre que celle que nous avons vécue ce printemps…

Que s'est-il passé le 8 mai 1945 ? Quelques explications pour entretenir le devoir de mémoire auprès des enfants : En 1939, l'armée allemande, commandée par Hitler, envahissait la Pologne. C'était le début de la Seconde Guerre Mondiale. Elle a duré 6 ans. Tous nos grands-pères et toutes nos grands-mères et surtout arrière-grands-parents s'en souviennent. Presque toute l'Europe était aux mains des Allemands. Au début de la guerre, les hommes se battaient contre les Allemands. …Pendant ce temps-là, les femmes travaillaient dans les usines pour fabriquer des armes. Mais cela n'a pas suffi. En 1940, l'armée allemande avait envahi la Belgique, la France, le Luxembourg. Bref, presque toute l'Europe. Il y a eu beaucoup de morts : 40 millions dont beaucoup dans les camps de concentration. C'était des endroits dans lesquels des prisonniers (civils et militaires, grandes personnes et enfants) étaient tués, enfermés, battus, et travaillaient jusqu'à la mort. Des Français, des Belges et des Polonais réfugiés en Angleterre ont préparé avec les Américains, les Anglais et les Canadiens une grande bataille pour libérer l'Europe. Avec les Russes, on les appelait les «Alliés». Ils ont commencé par les côtes de l'Afrique, puis la Sicile et l'Italie. La dernière grande bataille a commencé le 6 juin 1944 par un grand débarquement sur les plages de la Normandie. Le 8 mai 1945, l'Allemagne capitulait (elle acceptait d'être battue). L'Europe était libérée. Et depuis, les pays alliés et les Allemands se sont réconciliés, ils ont fait la paix…C'est la fin de la seconde guerre mondiale en Europe que l'on fête le 8 mai.

COLLECTEURS DE DÉCHETS

Pensez à rentrer vos poubelles après le passage des camions collecteurs. On nous rapporte régulièrement que quelques trévousiens ont la fâcheuse tendance à laisser leurs poubelles traîner en bord de route de un à plusieurs jours après le passage des camions de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, causant des désagréments aux uns et aux autres et tout particulièrement à leurs voisins. De ce fait, nous demandons à chacun de faire un effort et de les ramasser dans un délai relativement court ; surtout lorsqu'elles stationnent devant la propriété de vos voisins… ce qu'il vaut d'ailleurs mieux éviter, par simple courtoisie. Merci à tous pour cet effort pas très compliqué pour bien vivre ensemble…

En cas d'annonce de vents forts il est recommandé de ranger les poubelles pour éviter qu'elles ne se renversent sur la voie publique….

VALORYS SERA PRÉSENT SUR LE FRONT DE MER DE TRESTEL LE 30 JUILLET POUR DES ANIMATIONS AUTOUR DU TRI DES DÉCHETS, DU RECYCLAGE…

C'est avec plaisir que la commune de Trévou-Tréguignec accueillera Les Estivales du tri de Valorys en version «light» sur l'esplanade de Trestel le jeudi 30 juillet Animations de 11h à 17h. Venez nombreux, distribution gratuite de cadeaux..

COVID 19 ET REPRISE DE L'ÉCOLE LE 11 MAI

Sylvie Le Gall directrice par intérim du RPI, école publique, pôle de Trévou, se souviendra de cette année scolaire. Elle est ici entourée d'Anthony Dutertre et des animateurs, tous en préparation de la reprise de l'école le 11 mai

Le confinement et la fermeture des écoles (uniquement ouvertes pour les enfants des personnels soignants à Trélévern) a compliqué le quotidien des familles et notamment des parents qui devaient assurer parallèlement du télétravail, l'école à la maison et bien sûr les tâches domestiques… La réouverture de l'école le 11 mai a soulagé les familles. De nombreux enfants ont repris le chemin de l'école mais la distanciation physique imposée et les 4m² nécessaires par enfant ont contraint la municipalité à dédoubler chaque classe en mettant en place le 2S2C, dispositif Santé, Sport, Culture et Civisme. Ce dispositif a nécessité l'emploi de personnel pour diviser la garderie en 4 lieux distincts : un lieu par classe pour que les enfants de classes différentes ne se croisent pas. Sur le temps scolaire chaque classe du RPI, pôle de Trévou était divisée en 2 ; une 1/2 classe en périscolaire et une 1/2 classe en cours avec une alternance par 1/2 journée.
Le service de restauration scolaire a également dû être réaménagé. 2 groupes distincts par école et une alternance cantine 2 jours par semaine et 2 jours de pique-nique par école ; et à nouveau dédoublement de la garderie en soirée. La lecture de ces aménagements permet de comprendre le casse-tête que les élus et enseignants, assistés d'Anthony Dutertre directeur des temps périscolaires ont eu à gérer avec l'aide des agents municipaux sollicités également pour l'aménagement des locaux, leur désinfection dès 7 heures du matin, après le passage des enfants aux toilettes, etc, etc…
Chacun espère que la rentrée ne se fera pas dans les conditions si compliquées et pour cela nous rappelons qu'il est important de veiller même en cours d'été aux gestes barrières…

COVID 19 ET SOLIDARITÉ TRÉVOUSIENNE

Vous avez été nombreux à proposer vos services pendant les longues semaines de confinement pour faire les courses des personnes isolées, pour aider aux devoirs, pour garder des enfants, pour distribuer des courriers ou masques. La municipalité qui a beaucoup œuvré pendant cette période particulière tient à remercier tous ceux, qui d'une manière ou d'une autre, ont permis de supporter ce confinement inédit. Si vous faites partie des personnes qui malgré tout sont restées isolées, trop isolées, n'hésitez pas à prévenir la mairie au 02.96.23.71.92 afin que si le même cas de figure devait se reproduire nous puissions intervenir au mieux.

TRANSPORTS VERS LANNION, PERROS OU TRÉGUIER EN BUS

Le service transports et mobilités de Lannion Trégor Communauté propose depuis le 04/11/19, à tous les usagers, l'accès aux transports scolaires. Trévou: 15 horaires différents pour Tréguier- Lannion ou Perros-Guirec, consultables sur le site de Trévou en tapant « transports » dans l'onglet « rechercher ». Vous n'avez pas internet ? vous pouvez passer en mairie pour les avoir.

PLAGES ET COVID 19

Le 1er mai dernier en pleine pandémie, les réseaux sociaux, la presse et même TF1 ont porté la parole de trévousiens qui souhaitaient en grand nombre pouvoir retrouver l'accès aux plages, à la mer, aux sentiers côtiers. Trévousiens ne comprenaient pas pourquoi il était possible de se retrouver en nombre dans les grandes surfaces, les transports en commun, les sentiers de randonnées dans la campagne, et qu'il n'était pas possible de profiter du vaste estran qu'offrent nos côtes notamment à marée basse…De nombreux Bretons appelaient à un accès raisonné au littoral. Même le président de région Loïg Chesnais-Girard avait tweeté le 30 avril : «En Bretagne, nos plages sont nos parcs et jardins. Je plaide pour que, sous l'autorité des maires, nous puissions les rouvrir au plus vite sans prendre de risques pour notre santé».
Soulagement pour les habitants de bord de mer peu de temps après cette annonce les plages furent rouvertes.

COVID 19 ET MASQUES

Les élus de Trévou soucieux de protéger la population ont très tôt passé commandes de masques d'une part à l'entreprise Marine et d'autre part par l'intermédiaire de Lannion-Trégor-Communauté. Ces masques très partiellement pris en charge par l'État représentent une charge financière pour la commune mais d'une telle utilité qu'il nous a semblé indispensable de procéder à une distribution sur 3 demi-journées dès la sortie du confinement mi-mai. À l'issue de ces 1/2 journées de distribution les élus ont fait du porte à porte pour déposer un masque dans les boîtes aux lettres des personnes de plus de 70 ans qui n'avaient pas pu ou pas voulu se déplacer.
Parallèlement à cette opération une quinzaine de bénévoles se sont relayées chaque mardi depuis fin avril pour fabriquer des masques en tissu. Des centaines de masques ont été réalisés et distribués par Chantal à l'Agence Postale Communale (APC). Que toutes les bénévoles soient sincèrement remerciées par cet acte de générosité qui a satisfait de nombreux trévousiens. Merci à Valérie Keraudren qui a chapeauté l'organisation et qui a été présente à chaque atelier. Merci aussi aux donateurs, de tissu, de fil et d'élastique… Selon la situation de la pandémie les ateliers pourraient reprendre à l'automne. Des informations seraient transmises par la Newsletter hebdomadaire.

PAVILLON BLEU 2020

PAVILLON BLEU

La plage de Trestel a décroché à nouveau le Label Pavillon Bleu… 2 communes du Département ont sollicité et obtenu ce label en 2020 : Plouha et Trévou-Tréguignec pour sa plage de Trestel. Informer le vacancier sur les milieux qu'il côtoie, l'associer dans la dynamique de valorisation des espaces naturels contribue à la prise de conscience généralisée sur la préservation des milieux naturels. Le Pavillon Bleu récompense et valorise chaque année les communes et les ports de plaisance engagés dans une démarche de gestion environnementale et répondant à des critères bien spécifiques en matière d'environnement général, de gestion des déchets du site, de propreté de la plage, de qualité de l'eau, d'éducation à l'environnement des usagers sur leur lieu de vacances mais également de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour en savoir plus : www.pavillonbleu.org
Cette année, nous accueillerons Valorys pour une journée d'informations sur le traitement des déchets, un chalet avec un espace change-bébés et une mise à disposition de livres sur le front de mer : chalet blanc, près de la borne d'appel d'urgence..

JOURNÉE DU SOUVENIR DES DÉPORTATIONS

Les édifices publics ont été pavoisés aux couleurs nationales le dimanche 26 avril à l'occasion de la Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Pierre ADAM maire n'a pas manqué de déposer une gerbe au Monument aux Morts.
Le dernier dimanche d'avril est, chaque année, dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale.

ÉCOLES PUBLIQUES DE TRÉVOU-TRÉLÉVERN (RPI), SONDAGE SUR LES TEMPS D'ACTIVITÉS SCOLAIRES

Les élus de Trévou-Tréguignec, Pierre Adam Maire, Janine Troadec Adjointe aux Affaires Scolaires, les élus de Trélévern, Yannick Quéguiner Maire, Danielle Nicolas Adjointe aux Affaires Scolaires, les directrices des 2 pôles du RPI, Sylvie Le Gall pour Trévou et Sandrine Guillot pour Trélévern, le Président de l'Association des Parents d'élèves Franck Herbel, se sont retrouvés mi-juin pour prendre connaissance des réponses collectées par Anthony Dutertre, responsable du Service Enfance Jeunesse de Trévou et Directeur des TAP, à propos de l'avenir des Temps d'Activités Scolaires sur les 2 communes. Les parents d'élèves ont été 76% à répondre à cette « consultation TAP ».
58% des parents d'élèves des écoles publiques du RPI Trévou-Trélévern ont opté pour la poursuite de la semaine de 4 jours et 1/2 avec TAP à la prochaine rentrée.
Anthony a donc travaillé avec les élus pour trouver les animateurs qualifiés qui encadreront les enfants à la prochaine rentrée.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET VILLAGE ÉTOILÉ

Les Trévousiens comme les autres ont eu à cœur depuis quelques décennies de disposer dans leurs rues de lampadaires allumés le plus tard possible. Les élus conscients qu'une marche arrière sur la consommation énergétique tant au niveau financier qu'au niveau de la pollution nocturne ont choisi de s'investir dans la démarche de la réduction de cette pollution nocturne qui nuit à la biodiversité. La commune s'est engagée dans la quête pour l'obtention du label « village étoilé » décerné par l'Association Nationale Pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes. Gwen Le Goff conseillère municipale, appuyée par Patrice Le Boudec passionné d'astrologie, espère décrocher le label et planche sur le dossier. Aujourd'hui chacun (ou presque) dispose d'une torche sur son téléphone ; cela devrait nous permettre de réduire le temps d'allumage des lampadaires publics… Parallèlement, on peut préciser qu'au niveau de la salle de sports l'éclairage extérieur repose sur des panneaux solaires depuis près de 2 ans et donne satisfaction et que le futur lotissement sera totalement équipé de lampadaires solaires également à détecteurs de mouvements.

JEAN-BAPTISTE LE GARDIEN PÊCHEUR

Jean-Baptiste Le Gardien pêcheur, habitant de Trévou vous propose de la vente directe de bar, lieu jaune, homard. Contact : 06.89.61.76.80

HORAIRES DES MESSES

Pour connaître les horaires des messes dans la paroisse de Perros-Guirec suivre le lien suivant : https://perros-guirec.catholique.fr/

DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, DES SCOOTERS ÉLECTRIQUES SUR LE TERRITOIRE

Lannion-Trégor-Communauté loue sur notre territoire des vélos à assistance électrique et des scooters électriques Pour en savoir plus il suffit de se rendre dans les offices de tourisme ou sur le site de lannion-tregor.com dans l'onglet « déplacements » puis dans l'onglet « les mobilités électriques »

TRANSPORTS DE DÉCHETS

Pour la sécurité de tous, il est demandé à chacun de bâcher ou sangler correctement sa remorque pour se rendre en déchetterie. Vous éviterez ainsi que des déchets et des végétaux ne tombent sur la route et se retrouvent dans la nature.

ÉCOLE SAINT MICHEL, PARENTS D'ÉLÈVES

Comme nombre d'entre nous cette année, l'APEL de l'école St Michel a été mise au chômage technique pendant 3 mois. Malheureusement, les évènements qui étaient prévus (repas antillais, kermesse) n'ont pas pu avoir lieu cette année. Nous espérons pouvoir proposer de tels évènements l'année prochaine ! Une année blanche pour l'APEL mais une nouvelle dynamique bien en place ! En cette fin d'année si particulière, l'équipe de l'APEL de l'école St Michel souhaite vivement remercier l'investissement de l'équipe éducative de l'école, tant sur le quotidien que sur la période de confinement. Nous souhaitons une très bonne continuation à Hélène MINSON et souhaitons la bienvenue à Sandrine JOLIVET qui prendra la direction de l'école en septembre. Très belles vacances d'été à tous et à toutes !

«APE RPI» TRELEVERN-TREVOU

Le deuxième semestre de l'année a vu les écoles se fermer, de fait l'APE a été contrainte de revoir son programme :
Opération pizzas en Février, puis est arrivé le confinement et par conséquent la mise à l'arrêt de tous les projets de l'APE. Puis, déconfinement, et nous revoilà enfin pour faire le point !! :
- **La Toutenkarton** reste dans les cartons : La course de bateaux en cartons qui devait se tenir le 17 mai à la plage du Royau sera reportée sur l'année 2021.
- La benne ne s'est pas fait la belle ! : **Une benne de collecte de métaux sera installée courant juillet à la ferme du Lanno de Trélévern**, nous vous donnerons des informations complémentaires prochainement.
La kermesse n'aura pas tenu ses promesses ; pour essayer de terminer malgré tout l'année en beauté, l'APE avait prévu une **«Déconfi'Fête»**, journée récréative au stade de Trévou le Samedi 4 Juillet. Malheureusement, une fois de plus cette année, les évènements ont été contre nous et la météo capricieuse nous a forcés à annuler. Mais ce n'est que partie remise et cette Fête sera reportée si possible à la rentrée, en guise de journée d'accueil et de retrouvailles après les vacances.
- **La structure gonflable** est toujours louable : bonne nouvelle !!!
La structure gonflable est déconfinée tout l'été, n'hésitez pas à prendre contact avec notre cher président (Franck Herbel 06.30.75.74.27)
Cette année aura été tout particulièrement singulière et compliquée pour tous les acteurs du RPI à cause de l'épidémie de CoviD. Nous tenons ici à remercier les municipalités et le personnel technique qui ont mis en place avec les enseignants le protocole sanitaire imposé par le gouvernement, bien souvent dans l'urgence.
Merci aux enseignants, qui ont assuré les cours en distanciel pendant le confinement puis à la fois en présentiel et en distanciel après la reprise le 11 Mai. Pour rappel, l'école de Trélévern a continué a continué à fonctionner pendant le confinement afin d'accueillir 4 enfants de personnels soignants. Un grand merci aux directrices qui ont eu une surcharge de travail considérable pour gérer cette crise. Nous n'oublions pas non plus Mmes Ozenne et Gauthier, qui, de nouveau cette année, ont proposé l'aide aux devoirs pour les enfants qui le souhaitaient. L'APE leur a offert un bouquet et quelques gourmandises pour les remercier de leur dévouement bénévole auprès des enfants.
Malgré cette année particulière, les membres du bureau sont restés mobilisés et impliqués pour imaginer les prochaines actions à mener pour l'année à venir.
L'association des parents d'élèves vous souhaite à tous de bonnes vacances.
L'APE du RPI Trélévern-Trévou apetreletrevou@gmail.com

ENTRETIEN DES FONTAINES, DES LAVOIRS, DES CHEMINS

La commune de Trévou arbore, dans les creux de ses chemins, des fontaines et lavoirs vestiges d'un temps où le linge sale s'y lavait… Aujourd'hui l'association des Gardennou An Treou les entretient régulièrement. Confinement oblige les ateliers d'entretien de chemins et lavoirs n'ont pu avoir lieu comme prévu au printemps. C'est pour leur venir en aide qu'Anita Tracana, Michelle et Jean-Claude Laillon, ont décidé de se charger d'entretenir le lavoir de Traou Woas dont ils sont riverains. Alors, si vous avez une ou 2 heures, n'hésitez pas entretenir la fontaine ou le lavoir qui se trouve près de chez vous… Ce patrimoine n'attend qu'à être mis en valeur… Et, pour partager le fruit de votre travail n'hésitez pas à envoyer une photo du chantier… à mairie@trevou-treguignec.bzh
Ce petit message est aussi l'occasion de rappeler à chacun qu'il ne faut pas y jeter des déchets….

CROTTES

À nouveau des plaintes reçues par les élus pour des crottes sur les pelouses et les trottoirs, sur le front de mer et lieux de passage de poussettes et fauteuils roulants….. merci aux propriétaires de chiens de se promener avec un sac à crottes et de les ramasser. Juste une question de courtoisie… pour bien vivre ensemble.

GESTE MINI, SÉCURITÉ MAXI

Le port de la chasuble fluo orange est désormais OBLIGATOIRE pour les jeunes qui empruntent les transports scolaires … Un gilet haute visibilité a été remis à chaque jeune. De nuit, un piéton qu'il soit scolaire ou pas, sans gilet n'est visible qu'à 30m, avec le gilet jaune fluo, sa visibilité est portée à 160m. Le jour, legilet permet d'être vu à 300m, contre 100m sans cet équipement de sécurité.

DES HUÎTRES LIVRÉES CHAQUE JOUR À TRÉVOU

Envie d'huîtres ? Morgane Perrot du GAEC Perrot propose un drive à son domicile du lundi soir au vendredi soir. N'hésitez pas à passer commande (au moins la veille pour le lendemain) en message privé sur sa page FaceBook « Morgane Pt » ou en l'appelant au 06 83 34 69 15.
Tarif : 5€ la douzaine

LE FLEURISSEMENT SE PRÉPARE AU PRINTEMPS

Noël Keraudren agent des services techniques a installé en bacs ou jardinières les 3500 plants issus d'achats ou de semis avant de les disposer dans les différents endroits de la commune. L'occasion de présenter les installations à Xavier Mercier nouvel élu en charge du cadre de vie.

COMITÉ DE JUMELAGE

Le comité de jumelage Trévou-Tréguignec/Lans-en-Vercors poursuit son aventure humaine, sportive et conviviale avec de riches rencontres et de partages inter-générationnels.
Cette année encore un groupe de jeunes collégiens de Trévou ont peaufiné leur pratique du ski en février dernier tout en profitant également des autres activités sportives pratiquées là-bas comme le patinage et la luge.
La gastronomie du Vercors n'est pas en reste non plus : Le fromage Bleu du Vercors a été rapporté de ce voyage et a permis d'en faire profiter la population trévousienne lors d'une vente organisée à la bibliothèque municipale,

Cet été 2020 nous sommes heureux d'apprendre le 1er échange de maison entre la famille Levallois de Lans et la famille Guégan de Cadoret en Trévou. Nous aimerions que cela se développe permettant ainsi des séjours abordables financièrement. Quelques évènements de part et d'autre sont déjà programmés comme l'inauguration à la mairie de Lans d'une salle baptisée Trévou-Tréguignec et la venue d'une délégation de jeunes et moins jeunes sur notre commune l'année prochaine.
Au cours de notre dernière assemblée générale, la soirée repas du comité de jumelage a été programmée pour le 21 novembre prochain dans le but de continuer à récolter des fonds et faire profiterl'ensemble de la population trévousienne de l'intérêt de cet échange.
Ce comité est ouvert à tous. N'hésitez pas à vous manifester auprès de nous.
On vous promet encore une année 2021 riche en partage, David Allès le président et Éric Le Yaouanc secrétaire

TRAMPODINGO EST PASSÉ AUX MAINS DE PAUL ET ETNA

Nous vous l'avions annoncé fin août 2019 : Mel' et Rom' après plus de 10 étés sur le front de mer de Trestel avec leur méga trampoline surnommé à juste titre Trampodingo, la naissance de leur petite Kim, ont choisi de passer la main. Aujourd'hui nous souhaitons la bienvenue à Etna et Paul (dit Polo) qui sont les nouveaux propriétaires du Trampodingo, animation incontournable de notre front de mer!! Ils vous accueilleront tout au long de l'été de 13h30 à 20h30. Eh oui, 7 jours sur 7, si la météo le leur permet. Tarifs: 4€ le tour; 10€ les 3 tours.
Et juste pour le plaisir de partager l'info : Paul n'est autre que le petit-fils de Marie et Yves Cathou très connus à Trévou…

PARC MÉZÉVÉNO UN PROJET DE LOTISSEMENT QUI A EMPORTÉ UN VIF SUCCÈS

Parc Mézévéno est le nouveau quartier qui se situe tout à côté de Parc Mézou entre la salle de sport et le cimetière. Les travaux de viabilisation seront terminés quand vous lirez ces lignes. Les lots sont tous réservés. Les compromis seront signés fin juillet. D'autres projets sont dans les «cartons»... Vous n'êtes pas pressés de construire mais cela vous plairait de le faire pour vous installer à Trévou, commune pleine d'atouts ? N'hésitez pas à adresser un courrier exprimant votre projet au Maire de Trévou Pierre Adam par mail ou voie postale : pierre.adam@trevou-treguignec.bzh

Schéma d'implantation de parc mézévéno

Chantier de viabilisation

DES TRAVAUX DE VOIRIE PRÈS DU MARAIS

Nous l'avons constaté et vous nous le faites remarquer également, de nombreuses voies communales ont besoin d'être remises en état. Fin décembre c'est l'accès au marais qui a été réalisé. En effet, situé à proximité du CRRF ce chemin d'accès était plein de nids de poules et ne permettait pas aux personnes en soins au CRRF et aux enfants de l'estran et à leurs soignants d'accéder avec les fauteuils roulants au marais, lieu pourtant si agréable en toutes saisons.

LE MARCHÉ DU MARDI MATIN DE TRÉVOU EMPORTE DÉJÀ UN JOLI SUCCÈS

Ils étaient là dès 7h du matin le 30 juin, les commerçants partants pour être présents à l'année sur le marché de Trévou, derrière la médiathèque... et les clients sont venus tout au long de la matinée pour leur plus grande satisfaction et encore plus le mardi suivant.
Vous avez donc pu acheter du fromage, des moules, des huîtres, du poisson, des araignées, des escargots sous plusieurs formes, des conserves de boeuf et de poulet, de la rôtisserie, des fruits et légumes mais aussi du vin, des plants, des bijoux fabriqués à Trévou mais aussi des bijoux touaregs , des tableaux de l'artiste Anne Dayot...

LA TAXE DE SÉJOUR EST À REVERSER CHAQUE QUADRIMESTRE À LANNION-TRÉGOR-COMMUNAUTÉ

Chaque loueur saisonnier doit se rendre avant le 21 mai, le 21 septembre et le 21 janvier sur le site de télédéclaration de la taxe de séjour, «taxedesejour.lannion-tregor.com». Les mois sans aucune réservation sont à déclarer à zéro, par le bouton «je n'ai pas loué» de l'onglet «déclaration» et les réservations réalisées par un tiers, intermédiaire de paiement, (ex : Abritel, AirBnB, ...) sont à déclarer par le bouton «location via un tiers collecteur». Plus d'infos et tarifs sur le site de la commune de Trévou, trevou-treguignec.bzh, dans l'onglet « votre séjour » puis dans « taxe de séjour ».

COLLECTE DES DÉCHETS

Les plannings de collectes des ordures ménagères et du tri sélectif sont disponibles en mairie toute l'année et sur le site de la commune, page d'accueil, en bas dans Cahiers Pratiques.

DES MUSICIENS POUR APPORTER DE L'ANIMATION À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE ET AU CRRF PENDANT LE CONFINEMENT

Gildas Moal, Josée David, accompagnés occasionnellement de Philippe Ollivier, des musiciens avertis, férus de culture bretonne, ont apporté des moments de détente dans les jardins de la Résidence Autonomie au bourg et dans les jardins du CRRF (Centre de Rééducation) de Trestel tout au long de la période de confinement.
Les élus s'étaient associés aux musiciens le 1er mai pour apporter un bouquet de muguet à chaque résident ; bouquets confectionnés avec soin par Anita Tracana.

PARC MÉZOU, RÉCEPTION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT

Vendredi 19 juin, Pierre Adam Maire, Jean Bodson adjoint à l'urbanisme, Yves Le Flanchec conseiller délégué, qui ont suivi le chantier de Parc Mézou (12 maisons près de la salle polyvalente) étaient accompagnés des élus Anita Tracana, Xavier Mercier, Janine Troadec pour accueillir Hervé Guélou président de la SEM (Société d'Économie Mixte) de LTC, Claudie L'Hostis directrice de la SEM, Ronan Geffroy, les représentants des entreprises qui sont intervenues pour la viabilisation du terrain, la pose des réseaux, de l'enrobé. (Colas, SDE, CEGELEC, TLTP, SETAP). Chacun a pu constater combien ce nouveau quartier démarré en 2016 situé à proximité des commerces et de la plage est un agréable quartier résidentiel, au calme, bien entretenu … On verra bientôt 21 nouvelles habitations s'ériger dans le quartier qui vient en prolongement de cet ensemble si bien placé.

RECENSEMENT

La population de Trévou-Tréguignec a augmenté de 96 habitants entre le recensement de janvier 2014 et celui de janvier 2019. Nous étions 1387 en population municipale en 2014. Le recensement de janvier-février 2019 montre une augmentation de 96 habitants, passant ainsi à **1483 habitants**, auxquels s'ajoutent la population «comptée à part» (une quarantaine).
Seront comptés également pour certaines dotations les résidents secondaires (comptés pour un par habitation) ; 717 résidences secondaires ont été recensées en janvier 2019…

KELEIER AN TREOU- NEWSLETTER- LETTRE D'INFORMATIONS DE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

Quand vous recevrez ce bulletin municipal version papier les abonnés de la 1ère heure à la lettre d'informations de Trévou recevront leur 235ème Newsletter. En effet voilà 4 ans et 1/2 que nous vous envoyons chaque semaine quelques nouvelles trévousiennes par voie électronique.
Ce sont désormais plus de 1500 abonnés qui la reçoivent chaque fin de semaine, et, pour mémoire voici l'évolution de l'inscription à cette Newsletter, faite d'office pour toutes les personnes qui utilisent les services municipaux, cantine, garderie, bibliothèque… Il est possible de se désabonner à partir du lien qui se trouve en bas de la lettre hebdo.
- 1500 abonnés le 2 juillet 2020 ; 1405 abonnés le 15 janvier 2020 ; 1190 abonnés le 15 janvier 2019 ; 1100 abonnés le 22 août 2018 ; 1000 abonnés le 20 avril 2018 ; 900 abonnés le 29 décembre 2017 ; 800 abonnés le 4 août 2017 ; 700 abonnés le 7 avril 2017 ; 600 abonnés le 15 janvier 2017 ; 500 abonnés le 1er décembre 2016 ; 1ère publication le 15 janvier 2016
Certainement des informations manquent pour que cette «Lettre d'infos» soit complète.En effet, nous ne sommes pas toujours au courant de ce qui se passe dans la commune… Pour pallier les quelques carences, les acteurs de notre village sont invités à transmettre des informations susceptibles d'intéresser les abonnés par mail à janine.troadec@trevou-treguignec.bzh.
Vous connaissez des Trévousiens qui ne la reçoivent pas? N'hésitez pas à les inviter à s'inscrire ou à nous demander de le faire.
Si vous ne la recevez pas chaque semaine, regardez si elle n'est pas partie dans vos spams ou indésirables ; et si c'est le cas pensez à rajouter le mail info@trevou-treguignec.bzh à vos contacts approuvés sur la page d'accueil de votre fournisseur d'accès. C'est une nécessité pour de nombreux abonnés ayant pour fournisseur Orange. (voir des explications sur le site de Trévou en tapant « indésirables ») et si vous ne la recevez toujours pas n'hésitez pas à nous prévenir.

LE PÔLE NAUTIQUE DE TRESTEL S'ACHÈVE

Nous l'attendons tous depuis quelques temps ; les uns pour le stockage du matériel de surf ou autres matériels liés aux activités nautiques, les autres pour le transfert de l'Office de tourisme vers le flux de Trestel, d'autres pour les douches et sanitaires après les séances de longe-côte, d'autres pour bénéficier du stockage du tiralo et de l'hippocampe et de sanitaires PMR, d'autres encore tout simplement pour profiter de toilettes dignes de ce nom à l'entrée de la plage.

6 janvier 2020, réunion de chantier, les travaux ont démarré.

Notre patience a été mise à rude épreuve… mais il y a pire … Le Covid 19 aura donc bousculé et retardé la « livraison » de ce bâtiment qui à notre avis s'intègre bien dans le paysage et que trévousiens et extérieurs devraient apprécier à sa juste valeur sous peu.

6 juillet 2020, réunion de chantier. Les élus, Philippe Steunou, Jean Bodson, Yves Le Flanchec, s'assurent que les travaux avancent pour le mieux..

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ AU PERSONNEL COMMUNAL

La cérémonie des voeux de la municipalité au personnel communal de Trévou s'est déroulée le 20 janvier.
Pierre Adam, Maire, Philippe Steunou, Janine Troadec adjoints, Yves Le Flanchec conseiller délégué, Anita Tracana Conseillère, ont accueilli le personnel communal des différents services (services techniques, administratifs, restauration, résidence autonomie, agence postale, bibliothèque) pour la présentation des voeux. Comme à l'accoutumée la soirée a commencé par un discours du maire qui s'est adressé à chacun notifiant combien leur rôle est important et qu'ils participent tous au bien-être de la population. Elle s'est poursuivie par un vin d'honneur agrémenté de petits amuse-bouche préparés par les élus. Étaient excusés des élus soit retenus par le travail soit en vacances.

LES TRIBUNES DU STADE EN RÉFECTION PAR LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Quelques tempêtes ont frappé notre littoral l'automne et l'hiver dernier… et certains d'entre vous ont pu penser que le bardage des tribunes du foot avait souffert de leurs assauts… c'est tout à fait possible mais ce n'est pas ce qui a causé le retrait de ce bardage. Il avait besoin depuis un certain temps d'être refait et c'est donc ce que les agents des services techniques ont réalisé en février dernier.

SOYONS DE BONS VOISINS

Le confinement a pu mettre les nerfs de certains d'entre nous à rude épreuve, télétravail, école à la maison, manque de lien social, difficultés à vivre ensemble… Les élus et tout particulièrement le maire Pierre Adam, ont été sollicités à plusieurs reprises pour essayer d'apaiser quelques conflits de voisinage. Nous invitons la population à faire preuve de tolérance et de respect mutuel pour bien vivre ensemble dans notre commune si agréable même et surtout en cette période si difficile et inédite. En ce début d'été nous rappellerons quelques règles simples à mettre en application :
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que lesjours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Merci à chacun de respecter cette réglementation afin de faciliter le quotidien de tous. Petite précision : les artisans, entrepreneurs, agriculteurs, ne sont pas concernés par ces restrictions horaires.
Les règles de bon voisinage s'imposent également pour les soirées festives autour d'un barbecue (ou pas) dans les jardins… pas de nuisances autorisées entre 22h et 7h. Merci à chacun pour les efforts consentis.

LUTTE CONTE LES PLANTES INVASIVES DONT LA RENOUÉE DU JAPON

Maël Le Guen coordinateur environnement à LTC, (Lannion-Trégor-Communauté) avait donné rendez-vous aux personnes motivées pour participer à un atelier de destruction de plantes envahissantes, notamment pour cette fois, la renouée du Japon.Les randonneurs avaient pu constater combien elle est présente dans le chemin piétonnier en bas de l'impasse de la Vieille Côte de Trestel. C'est donc par là que l'équipe constituée d'une bonne douzaine de bénévoles a entrepris le chantier le 3 juillet en soirée. Dans l'équipe on comptait une dizaine de membres de l'association des Gardennou dont la mission est d'entretenir les chemins de randonnée, les lavoirs et fontaines… Vous pouvez à tous moments, si le coeur vous en dit, pour une fois ou plusieurs fois, les rejoindre dans les différents chantiers… La végétation, qui bénéficie d'un climat favorisant la pousse, est généreuse et demande un gros travail à répétitions pour permettre une circulation aisée dans les chemins…L'équipe était coachée par Maël Le Guen trévousien, mais surtout coordinateur environnement urbain à LTC. Intarissable sur les plantes invasives ou envahissantes il a commencé la séance par une présentation de ces plantes qui ont d'abord été importées en tant que plantes ornementales mais qui aujourd'hui sont devenues un danger pour les plantes du Trégor… Janine Troadec Adjointe à la communication était sur place pour les accueillir et les remercier au nom de la municipalité pour le travail qu'ils réalisent tout au long de l'année. Elle a également remercié Maël Le Guen pour son intervention très intéressante et son implication dans la lutte contre ces plantes invasives.

MUTUELLE MUNICIPALE

La Commune de Trévou a signé une convention avec « Ma Commune Ma Santé » en mars 2015 et vous informe sur la mutuelle municipale sur le site de la commune. Vous y trouvez les tarifs de l'année dès que nous les recevons. Vous pouvez contacter notre référent en précisant que vous êtes habitant(e) de la commune de Trévou-Tréguignec. Cédric DASSÉ est joignable directement au 06 52 54 96 02 ou par mail à dassecedricdsc@gmail.com

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE CONFINÉE POUR ÉCHAPPER AU COVID 19

En cette fin de printemps, Pierre Adam n'a pas manqué de féliciter Christel Bihannic directrice de la Résidence Autonomie et son équipe pour avoir géré de manière exceptionnelle la crise sanitaire, permettant de protéger les résidents.

Julie Sauvée adjointe aux Affaires Sociales et en charge du budget de la résidence et Pierre Adam ont proposé aux élus de voter une prime exceptionnelle au personnel qui s'est tant investi pour que tous soient présents à la sortie de la crise.

Pour mémoire : La commune de Trévou-Tréguignec accueille 26 locataires dans la Résidence Autonomie située tout à côté de la mairie. Nous vous invitons à découvrir le site internet réalisé par l'adjointe à la communication Janine Troadec pour communiquer sur cette structure pour personnes âgées tenue depuis son ouverture en octobre 1994 par Christel Bihannic, directrice. N'hésitez pas à partager avec vos relations susceptibles de s'inscrire pour y séjourner. À chaque fois que nous rencontrons les résidents nous entendons «qu'est-ce qu'on est bien ici !» Qu'on se le dise…

Toutes les infos sont consultables sur le site :
http://residence-autonomie-trevou.simplesite.com

VŒUX DU MAIRE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

8 mai, Fête des Mères, Fêtes des Pères, 11 novembre, Noël, 1er janvier, et encore quelques autres fois dans l'année, sont des occasions pour le maire et son Adjointe aux Affaires Sociales Lucile Le Berre de rendre visite aux résidents des Glycines. Le 1er janvier, Pierre Adam, maire de Trévou s'est rendu à la Résidence Autonomie les Glycines pour présenter ses voeux aux résidents au cours du repas de midi. L'occasion aussi de saluer Jean-Marie Bihannic, cuisinier et Anne-Marie Quélen agent, qui étaient de service ce jour férié et qui une fois de plus ont gâté les convives. De son côté, Lucile Le Berre, Adjointe aux Affaires Sociales et du Foyer est passée voir chacun des résidents dans son appartement pour remettre un cadeau à 21 des 26 locataires qui n'avaient pas pu prendre part au repas offert aux anciens le 11 novembre. Suite aux élections de mars dernier Lucile Le Berre a passé le relais à Julie Sauvée qui a déjà eu l'occasion d'aller à la rencontre des anciens.

DE L'ASSIETTE AU COMPOST À LA RESTAURATION MUNICIPALE

De nombreux messages passent par les enfants… les publicistes l'ont bien compris… c'est aussi pourquoi les élus de Trévou, Pierre Adam Maire, Jean Bodson et Janine Troadec adjoints ont rencontré Envel Le Troadec chargé de projets en Développement Durable à la Régie de Quartier de Lannion. Ils étaient accompagnés de toute l'équipe de restauration, Rachelle Savary et Jean-Marie Bihannic cuisiniers, ainsi que des agents qui interviennent en salle au moment des repas: Anne-Marie Quélen, Hélène Rineteau, Catherine Le Levier, Chantal Boucher, Anthony Dutertre. Les enfants seront sensibilisés prochainement au tri (c'est reporté à l'automne) et tout particulièrement à celui des déchets compostables. Bientôt des composteurs seront installés… Le projet sera financé pour moitié par LTC et pour moitié par la commune. Vivement que les vers de terre envahissent les composteurs… Les enfants seront mis à contribution dans un esprit très pédagogique lors des interventions prochaines d'Envel Le Troadec. À suivre…

RUE DE SAINT GUÉNOLÉ UN LONG CHANTIER ACHEVÉ

Pierre Adam maire de Trévou-Tréguignec, Jean Bodson adjoint à l'urbanisme, à la voirie, au suivi des chantiers, Xavier Mercier, conseiller délégué au suivi des travaux également, ont fait le point il y a quelques jours avec Claude Le Bourdonnec maître d'œuvre et Ronan Geffroy de LTC qui représentait Olivier Sourdin pilote du chantier depuis le début de l'enfouissement des réseaux il y a 3 ans jusqu'à la pose de l'enrobé tout juste achevée.

Le reste à charge pour la commune pour l'enfouissement des réseaux était de 300 000€; il est de 272 000€ pour la voirie (1km4) auxquels il faut rajouter la maîtrise d'ouvrage pour 30 000€ soit un coût total à la charge de la commune de 600 000€.

Nombreux sont les trévousiens à souhaiter que la rue dans laquelle ils résident soit également refaite. C'est une forte préoccupation des élus mais les rénovations de rues doivent absolument être étalées dans le temps en raison du coût important restant à charge de la commune pour chaque kilomètre réalisé comme l'atteste cette dernière réalisation… Alors, patience si vous êtes concernés…

Des panneaux indiqueront que cette route est interdite aux poids lourds. Il ne s'agit pas d'une autoroute… des «écluses» ont été installées pour obliger les automobilistes à ralentir. (30km/h). Il est interdit de circuler et de se garer sur les trottoirs mais en face sur la partie empierrée.

Pierre Adam, en a profité pour remercier tous les acteurs qui ont permis la réalisation du chantier et tout particulièrement Jean Bodson, Yves Le Flanchec qui n'ont pas compté leurs heures depuis 3 ans pour suivre les travaux et rester en lien avec les entreprises. Il a également remercié Xavier Mercier nouvel élu qui s'est impliqué dans la dernière partie des travaux.

Dans la continuité de cette réalisation, une réflexion est en cours pour interdire la descente dans la rue des prés notamment en raison de son étroitesse…

PS : Sur la commune quelques panneaux ne sont pas très visibles en raison du débordement des haies. Les propriétaires ou locataires sont invités à tailler ce qui déborde sur la chaussée.

ANNONCER LES MANIFESTATIONS, ACTIVITÉS DE VOTRE ASSOCIATION DANS LA NEWSLETTER DE L'OTC

L'Office de Tourisme Communautaire (OTC) qui édite chaque semaine une lettre d'informations signalant toutes les animations de la Côte de Granit Rose nous informe que plusieurs assos de Trévou organisatrices de « manifestations » ne les annoncent pas sur leur site. Or c'est un outil très regardé par les vacanciers mais aussi par les locaux en recherche de loisirs divers.

contact@bretagne-cotedegranitrose.com

SALON DE COIFFURE : « HAIR MARIN »

Le salon de coiffure de Julie Hillion, «L'Hair Marin» situé sur la départementale entre le bourg de Trévou et la plage de Trestel a ouvert en décembre 2018. 1 an et 1/2 après l'ouverture Julie a le plaisir de vous annoncer qu'elle vient d'employer, à partir du 1er juin. Il s'agit de Malaury qui a travaillé 8 ans à Lannion. Spécialisées dans la couleur végétale, elles ont mis en place à partir de mi-juin une gamme BIO en soin ainsi qu'en couleur végétale…Le salon est désormais ouvert 6 jours sur 7.

VŒUX DES ÉLUS À LA POPULATION TRÉVOUSIENNE.

«Standing ovation» et applaudissements nourris pour Pierre ADAM à l'annonce de sa candidature aux prochaines élections à un public de près de 400 personnes le samedi 11 janvier
La cérémonie des Vœux 2020 : c'était un discours du Maire Pierre Adam et des adjoints, Lucile Le Berre, Philippe Steunou, Jean Bodson et Janine Troadec., des petits fours et un apéritif mais aussi près de 1400 photos annotées, grande rétrospective de l'année 2019. ! Des moments chargés d'émotion et un public qui s'est levé et a applaudi longuement à l'annonce de la candidature de Pierre Adam pour un second mandat. Les discours sont en ligne sur le site de Trévou. Prochaine invitation à la population pour début janvier 2021.

MÉDIATHÈQUE DE TRÉVOU

Bienvenue à Florence Delaune qui remplace Brigitte Le Quellenecqui a fait valoir ses droits à la retraite. Florence est sur un poste à temps partiel à la médiathèque et assure les remplacements de Chantal à l'Agence Postale Communale en cas de besoin et surtout pour les congés annuels. Elle est assistée par les bénévoles Janine Troadec, Brigitte Le Quellenec et Marie Mercier, nouvelle arrivée. Martine Costérigent reprendra quand les risques sanitaires se seront écartés et Janine Fontaine préfère se tenir éloignée également en raison de la crise. Nous aurons l'occasion de la remercier ultérieurement pour les services rendus.

Les permanences sont assurées tout l'été aux heures habituelles : le dimanche de 10h à 11h30 ; le mercredi de 10h30 à midi ; le jeudi de 16h30 à 19h.
Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Il est possible de vous faire livrer à domicile ; ce service de livraison existe depuis plus de 25 ans.
Tarif de l'abonnement familial : 20€ pour l'année civile.
Tarif de l'abonnement courts séjours ou découverte : 2 à 3 semaines : 10€.
Prêt de livres en quantité non limitée pour 2 mois, prêt de 4 DVD par permanence.
Vous pouvez consulter la liste des achats de livres sur le site de la bibliothèque :
www.mediatheque-trevou.simplesite.com
Actuellement : port du masque obligatoire.

NOUVEAU AU ROYAU : L'ÉLEKTRON LIBRE REPREND VIE

Nous sommes ravis de vous annoncer que depuis début juillet le quartier du Royau a retrouvé son bar. Nouveaux proprios, nouvelle déco Le Bar L'Élektron Libre a fait peau neuve pour mieux vous accueillir… et bien sûr, à venir des concerts pour redonner de la vie à ce lieu mythique, unique, de notre territoire. Bon vent à l'équipe hyper motivée ! Ouvert tous les jours de l'été de 13h à 1h.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2020

LOTISSEMENT DE PARC MÉZÉVÉNO :

- VIABILISATION : le conseil municipal valide la proposition de la commission d'appel d'offres et retient l'entreprise BRIAND de CAOUENNEC-LANVÉZÉAC pour un montant de 321 123 € T.T.C.

- ALIMENTATION EAU POTABLE : Le devis présenté par le Syndicat d'Eau du Trégor est accepté pour un montant de 43 904,63 € T.T.C.
- ÉLECTRICITÉ : Le Conseil Municipal approuve le projet d'alimentation basse tension du lotissement présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif H.T. de 42.750,00 €. Contribution de la commune : 21 375 € H.T.

- ÉCLAIRAGE PUBLIC : Il décide, pour l'instant, de surseoir à sa décision concernant le projet d'éclairage public et de solliciter le Syndicat d'Énergie pour que l'éclairage public solaire soit inclus dans le projet.
- GÉNIE CIVIL ORANGE : Il décide de confier au Syndicat d'Energie la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique pour un montant estimatif H.T. de 19.400,00 € H.T. Contribution de la commune : 15 200 € H.T.

INVESTISSEMENT :

Avant le vote du budget primitif, le conseil municipal donne son accord pour engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

EAUX PLUVIALES :

Une convention est signée avec Lannion Trégor Communauté pour la gestion des eaux pluviales urbaines.

CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI À LOUANNEC :

M. le Maire est autorisé à signer la convention proposée par la mairie de Louannec relative au centre de loisirs du mercredi. La commune de Louannec s'engage à accueillir les enfants de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC au Centre de Loisirs le mercredi des semaines scolaires. Le tarif appliqué sera le même que celui appliqué aux Louannecains.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL ÉNERGIE 22 :

Le conseil municipal accepte les termes de l'avenant modificatif de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies du S.D.E. 22 en ce qui concerne l'utilisation de la plateforme et la mise en place de frais d'adhésion.

VENTE DE TERRAIN :

Le conseil municipal donne son accord pour la cession d'un terrain de 450 m², derrière la supérette, à la société LOPASC, cabinet infirmier, au prix de vente de 54 € /m² soit 24 300 € pour la totalité du terrain. Les frais de notaire, de bornage et de viabilisation du terrain seront entièrement à la charge de la SCI LOPASC.

PÔLE NAUTIQUE :

Le conseil municipal décide de suivre la proposition de la commission d'appel d'offres et de retenir l'entreprise B.F.I. (Bardage Façade Industriel) de MERDRIGNAC pour un montant de 31.000,00 € H.T. soit 37.200,00 € T.T.C.

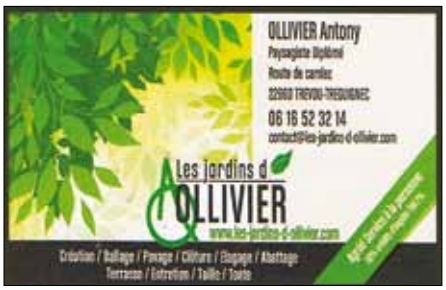

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2020

LOTISSEMENT PARC MÉZÉVÉNO :

Le Conseil municipal par 9 voix pour et une voix contre, Mme Christelle GENTRIC, fixe le prix de vente à 73.50 € le m². Une lettre de Mme Christelle GENTRIC est lue.

Dans le cadre de la constitution foncière du lotissement, le conseil municipal, par 9 voix pour et une voix contre, Mme Christelle GENTRIC, donne son accord pour la cession d'un terrain communal de 2.679 m², A 444, situé à Parc Mézévéno, au prix de 40.185 €, au budget lotissement.

TARIFS COMMUNAUX 2020 :

SALLE POLYVALENTE

HABITANTS ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	
Etat des Lieux	31,00 €
Etat des lieux pour les associations	25,00 €
Tarif 1er jour	260,00 €
Jour suivant	220,00 €
Week end du vendredi 16h00 au lundi 10h00	480,00 €
Mise à disposition dès le vendredi matin	100,00 €
Tarif pour pot ou goûter pour les particuliers en semaine	70,00 €
Salle gratuite pour les associations de la commune (1 fois par an sauf pour écoles non limité)	

HABITANTS ET ASSOCIATIONS EXTÉRIEURS À LA COMMUNE	
Etat des Lieux	31,00 €
Tarif 1er jour	390,00 €
Jour suivant	490,00 €
Week end du vendredi 16h00 au lundi 10h00	720,00 €
Mise à disposition dès le vendredi matin	100,00 €

PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE	
Tarif 1er jour	530,00 €
Jour suivant	490,00 €
Jour suivant	670,00 €
Caution	600,00 €
Arrhes à la réservation	20 %
Pénalité pour remise en état insuffisante	260,00 €

SALLE DES SPORTS

Salle annexe (tarif à l'heure)	8,00 €
Salle annexe (tarif à la journée)	50,00 €
Grande salle (tarif à l'heure)	12,00 €
Badge supplémentaire	12,00 €

LOCATION DE TABLES, BANCS, CHAISES

PARTICULIERS	
Table	2,60 €
Banc	1,55 €
Table et 2 bancs	4,60 €
Chaise	1,00 €

PROFESSIONNELS ET HORS COMMUNE	
Table	4,70 €
Banc	2,65 €
Table et 2 bancs	6,85 €

Le transport de ces tables et bancs est à la charge du loueur.

INSCRIPTION PUBLICITAIRE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL

2 insertions dans le Bulletin Municipal	50,00 €

PHOTOCOPIE

Noir et blanc l'unité A3 et A4	0,30 €
Couleur : A4 - A3	0,50 €
Tarif pour les associations (couleur)	0,10 €

BIBLIOTHÈQUE :

Abonnement annuel, année civile, tarif par famille	20,00 €
Vacanciers (courts séjours 1 à 3 semaines)	10,00 €
Abonnement du 1er octobre au 31 décembre	10,00 €
Mois de décembre	0,00 €

CANTINE MUNICIPALE

Elèves	2,90 €
Extérieur au R.P.I.	2,90 €
Tarif de solidarité (pour les Trévousiens)	1,50 €

GARDERIE

L'heure (goûter compris)	1,00 €
La demi-heure (goûter compris)	0,50 €
Si QF < 512	0,75 € (l'heure)
Si QF < 512	0,375 € (la 1/2 heure)

NAVETTE MINIBUS

Enfants de la commune	gratuit
Enfants extérieurs à la Commune vers le centre de loisir de Louannec	2,50 € (aller uniquement)

CIMETIÈRE

CONCESSIONS	
15 ANS	140,00 €
30 ANS	235,00 €
60 ANS	430,00 €

COLUMBARIUM	
Temporaire (24 mois)	118,00 €
15 ANS	690,00 €
30 ANS	1.015,00 €
50 ANS	1.400,00 €
Plaque d'identification	53,00 €
Petite plaque	35,00 €

DROITS DE PLACE

Commerce ambulant	5,20€
Commerce ambulant régulier, forfait annue	120,00 €
Petits chapiteau	60,00 €
Cirques et grands chapiteau	120,00 €
Terre-plein de Trestel : 1 emplacement commerce	300,00 € + charges EDF
Terre-plein de Trestel : emplacement manège + trampoline	200,00 € + Charges EDF
Terre-plein de Trestel : emplacement (animation) à la semaine	32,00 €
Terre-plein de Trestel : saison estivale	4,00 € (la 1/2 journée)
Location local surf, longe côte	en suspend

AIRE DE CAMPING CAR

Les trois premières nuitées	9,00 € / nuit
Au-delà de trois nuitées	12,00 € / nuit
Les nuitées entre le 1er octobre et le 31 mars	6,00 € / nuit

PÔLE NAUTIQUE :

Un avenant de 1.912.80 € T.T.C. au lot « Menuiseries extérieures » est voté pour l'adjonction d'une porte extérieure.

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Le conseil municipal approuve la maintenance, sur deux foyers d'éclairage public, présentée par le Syndicat Départemental d'Électricité. La part de la commune sera de 392.55 € pour le foyer Chemin de Cadoret et de 612,36 € pour le foyer rue de Ker-Iliz.

GAEC LE DRUILLENNEC :

Dans le cadre de la consultation concernant les installations classées, le conseil municipal émet un avis favorable au projet présenté par le G.A.E.C. LE DRUILLENNEC, situé au lieu-dit « Kerderrien » à GURUNHUEL, en vue d'exploiter un élevage de bovins.

PARCELLE RUE DE SAINT-GUÉNOLÉ :

Lors d'une acquisition foncière datant de 1959, au bénéfice des consorts BALCOU, une emprise d'environ 30 m² n'a pas été incluse dans la cession immobilière. Le conseil municipal prononce le déclassement de cette parcelle et son intégration au bénéfice des consorts BALCOU.

LIGNE DE TRÉSORERIE :

Le conseil municipal autorise le Maire à réaliser un prêt de 200 000 € auprès de La Banque Postale, sur un an, pour compenser les besoins en trésorerie occasionnés par les travaux de construction du pôle nautique et la réfection de la voirie communale.

RECRUTEMENT Á LA BIBLIOTHÈQUE :

Madame Janine TROADEC informe l'assemblée du départ en retraite de Madame Brigitte LE QUELLENNEC, le 30 avril prochain. Elle précise, qu'au vu des différentes candidatures, c'est Madame Florence DELAUNE qui a été recrutée pour lui succéder à raison de 12h30 par semaine.

Avant de clore ce dernier conseil municipal de la mandature, M. le Maire remercie tous les élus et les employés communaux pour leur implication tout au long du mandat et se félicite d'avoir travaillé en bonne intelligence avec les élus de l'opposition. Il rappelle que les élections auront lieu le dimanche 15 mars prochain.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

ÉLECTION DU MAIRE ET DE 4 ADJOINTS :

ÉLECTION DU MAIRE :
M. Pierre ADAM a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DES ADJOINTS :
Mme Janine TROADEC, M. Philippe STEUNOU, Mme Julie SAUVÉE et M. Jean BODSON, ont été proclamés respectivement, premier, second, troisième et quatrième adjoint et ont été immédiatement installés.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :
Mme Anita TRACANA, M. Yves LE FLANCHEC, Mme Marie-Josée DAVID, M. Dominique DERRIEN, Mme Florence ALLES, M. Xavier MERCIER, Mme Gwénaëlle LE GOFF, M. Jean-Claude LAILLON, Mme Aline SIMON et M. Fabien ROUZAUT.

EMPRUNT :

Le conseil municipal décide de réaliser un emprunt de 300 000 €, auprès du Crédit Agricole, pour les travaux de voirie de la rue de Saint-Guénolé et la construction du pôle nautique.

TABLEAU DES EFFECTIFS :

Mise à jour du tableau en raison du départ en retraite d'un agent, de son remplacement et de l'évolution en grade de trois membres du personnel.

INDEMNITÉ DES ELUS :

Le montant brut est mensuellement de 1125,59 € pour le Maire, de 511,46 € pour les adjoints, de 350,05 € pour un conseiller délégué, de 250,09 € pour deux conseillers délégués et de 105,79 € pour 7 conseillers municipaux.

AMENDES DE POLICE :

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre des « amendes de police » pour toutes les dépenses réalisées ces trois dernières années en matière de sécurité : écluses rue de Saint-Guénolé, ralentisseur rue du Stade, coussin berlinois rue de Tréguier et plateau à l'intersection de la rue de Trestel et de la rue de Saint-Guénolé.

RUE DE SAINT-GUÉNOLÉ :

Le conseil municipal, compte tenu de l'avancement des travaux, valide la tranche de travaux de la rue de Kergall au bas de la rue de Saint-Guénolé pour un montant de 96 078,25 € H.T.

C.I.D.S. :

Le conseil municipal décide de mettre en place un accueil pour les enfants de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, le mercredi, car le C.I.D.S. de LOUANNEC n'accueille plus les enfants extérieurs en raison de la crise sanitaire. Les tarifs sont votés en fonction du quotient familial.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2020

COMPTE DE GESTIONS 2019 : COMMUNE -SUPERETTE – FOYER-LOGEMENT – LOTISSEMENT

Les comptes de gestion des budgets de la Commune, du Foyer logement, de la Superette et du lotissement de Parc Mézou II, établis par la Trésorerie de LANNION, concordent en tous points aux différents comptes administratifs de l'année 2019. Aussi, le conseil municipal adopte ces comptes à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DE LA COMMUNE

Le conseil municipal adopte les comptes administratifs 2019 de la Commune, du Foyer Logement, de la Superette et du lotissement de Parc Mézou II.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DE LA COMMUNE

En section de fonctionnement, les dépenses étant de 1.174.980,34 € et les recettes de 1.462.094,50 €, il en résulte un excédent de fonctionnement de 287.114,16 €.
En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 743.443,21 € et les recettes à 978.376,79 €, il en résulte après l'intégration du report du résultat de l'exercice de l'année n-1 de – 202.886,16 €, un excédent d'investissement de 32.047,07 €.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DU FOYER LOGEMENT

En section de fonctionnement, les dépenses étant de 437.380,87 € et les recettes de 429.756,04 €, il en résulte, après l'intégration du report du résultat de l'exercice de l'année n-1 de + 88.411,27 €, un excédent de fonctionnement de 80.786,44 €.
En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 7.615,80 € et les recettes à 6.039,25 €, il en résulte après l'intégration du report du résultat de l'exercice de l'année n-1 de + 41.910,84 €, un excédent d'investissement de 40.334,29 €.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DE LA SUPERETTE

En section de fonctionnement, les dépenses étant de 18.366,86 € et les recettes de 24.075,70 €, il en résulte, après l'intégration du report du résultat de l'exercice de l'année n-1 de + 22.135,23 €, un excédent de fonctionnement de 27.844,07 €.
En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 52.543,72 € et les recettes à 17.450,36 €, il en résulte après l'intégration du report du résultat de l'exercice de l'année n-1 de -3.578,15 €, un déficit d'investissement de 38.671,51 €.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DU LOTISSEMENT DE PARC MÉZOU II

En section de fonctionnement, les dépenses étant de 33.265,02 € et les recettes de 25.825,70 €, il en résulte, après l'intégration du report du résultat de l'exercice de l'année n-1 de + 27.844,07 €, un excédent de fonctionnement de 20.404,75 €.
En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 18.421,44 € et les recettes à 17.450,36 €, il en résulte après l'intégration du report du résultat de l'exercice de l'année n-1 de – 38.671,51 €, un déficit d'investissement de 39.642,59 €.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DU FONCTIONNEMENT 2019

Le résultat de fonctionnement du budget communal 2019, soit 287 114,16 € est affecté en totalité à la section d'investissement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS

Le conseil municipal décide de ne pas réévaluer les taux d'imposition

Taxe d'habitation	13,86 %
Taxe foncière (bâti)	18,21 %
Taxe foncière (non bâti)	52,53 %

MATERIEL MEDICAL
VENTE - LOCATION - LIVRAISON A DOMICILE
Diane RIMBERT & Sandro VINAGRE
1, rue de la Mairie - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC
TEL 02.96.23.72.02

SARL LE FOLL VANNIER
Entreprise de Bâtiment
Couverture - Maçonnerie
11 ZA de Pen Ar Guer
22710 PENVENAN
02 96 15 17 05

gan ASSURANCES
Yvon DÉBORDÈS
Christophe RIBAIMONT
2 agents à votre service
Sarl DÉBORDÈS RIBAIMONT ASSURANCES
10 AVENUE ERNEST RENAN • CS 20218 • 22302 LANNION
Tél. 02 96 37 40 57 • Fax : 02 96 46 54 03
cabinet.dra@gmail.com • http//www.assurances-debordes.com
www.orias.fr • N°Orias : 13008886
Siren : 793989385

VOTE DU BUDGET 2020

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions du budget préparé par la commission des finances :

Le Budget Primitif 2020 du **Budget Principal** est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :
- 1.468.788,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement.
- 1.377.977,32 € en dépenses d'investissement.
- 1.498.982,23 € en recettes d'investissement soit un sur équilibre de 121.004,91 €.

Le Budget Primitif 2020 du **Foyer Logement** est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :
- 474.545,93 € en dépenses et recettes d'exploitation.
- 47.784,78 € en en dépenses et recettes d'investissement.

Le Budget Primitif 2020 de la superette, un budget Hors Taxes, est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :
- 44.530,45 € en dépenses et recettes exploitation.
- 59.538,29 € en en dépenses et recettes d'investissement.

Le Budget Primitif 2020 du **lotissement de Parc Mézou**, un budget Hors Taxes, est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :
- 571.008,82 € en en dépenses et recettes de fonctionnement.
- 571.008,82 € en en dépenses.
- 580.911,17 € en recettes d'investissement soit un sur équilibre de 9.902,35 €.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE

En raison de l'épidémie de coronavirus, les T.A.P. n'ont pu se dérouler pendant deux mois et demi. Le conseil municipal revote les tarifs des TAP 2019/2020 comme suit :

GRANDE SECTION	GRANDE SECTION QUOTIENT FAMILIAL INFÉRIEUR À 512 €	GRANDE SECTION	PRIMAIRE QUOTIENT FAMILIAL INFÉRIEUR À 512 €
23 €	18 €	47 €	35 €

AMORTISSEMENT

Le conseil municipal décide d'appliquer l'amortissement du parking de la supérette sur 10 ans, soit 3.388.41 € par an sur le budget de la Supérette.

COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS COMMUNALES

Le conseil municipal décide de procéder à la nomination des différentes commissions et délégations communales nécessaires pour le bon fonctionnement de cette mandature.

CONSTRUCTION DU PÔLE NAUTIQUE

Le conseil municipal émet un avis favorable pour trois avenants T.T.C.:
-sur le lot menuiserie de l'entreprise GROLEAU de PERROS-GUIREC pour un montant de 3.236,11 €
-sur le lot terrassement de l'entreprise T.L.T.P. de COATREVEN pour un montant de 5.844 €
-sur le lot électricité de la société AM Elec de PLOUMAGOAR pour un montant de 5 288,08 €

PRIME COVID 19

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le principe de verser une prime « covid 19 ».

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal approuve la rénovation d'un foyer d'éclairage public, rue de la Mairie, présentée par le Syndicat Départemental d'Électricité. La part de la commune sera de 680,40 €.

Gilbert LE GUERN
ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE SANITAIRE
45 rue de Tréguier
22660 TREVOU-TREGUIGNEC
Tél : 02 96 91 76 50
Port : 06 84 01 47 87

LE THOMAS-GODE PAYSAGISTE
QUALITE SERVICES
TVA 5.5% + réduction ou crédit d'impôt
-Création
-Maçonnerie
-Clôture
- Entretien de jardin
9, rue de Kergadic 22660 Trévou-Tréguignec
Tél: 02 96 23 76 13 Port: 06 81 10 75 01
E-mail: j.lethomas@wanadoo.fr
Site web: lethomas-godepaysages.com

TREGOR AMBULANCES TAXIS
02 96 54 15 15
Toutes distances - Tous Transports - Assis / Allongés - Accidents du Travail
Rayons - Dialyses - Scanner - Gares / Aéroports
LANNION PLOUBEZRE / TREVOU-TREGUIGNEC - 02 96 47 10 10
PLESTIN-LES-GRÈVES / PLOUARET 02 96 38 34 34 - Fax 02 96 54 15 16
tregorambulances@orange.fr - www.tregor-ambulances.com

CENTRE CULTUREL SAINT GUENOLE

Le centre culturel St Guénolé et l'école de musique (qui cette année comptent environ 90 adhérents) vous proposent de mi-septembre à fin juin, des cours d'accordéon diatonique, de guitare, de violon, de harpe, de danses irlandaises et de broderie.
Pour la saison 2020-2021, nous développerons également les « causeries en breton » qui ont connu un franc succès, ainsi que les cours de danses bretonnes. Cette année, nous avons dû interrompre les cours du 16 mars au 8 juin pour cause de crise sanitaire (Covid-19). Les cours de musique ont repris le 8 juin en respectant des consignes sanitaires strictes. Le gala des élèves prévu le 12 juin a lui aussi été annulé pour les mêmes raisons. Les inscriptions pour l'année 2020-21 se feront à la maison des associations le samedi 5 septembre.
Le Président, Yvon RIOU et toute l'équipe du CCSG vous souhaitent un bel été et vous donnent rendez-vous l'année prochaine !

GARDENNOU AN TREOU

Pendant le confinement beaucoup de promeneurs trévousiens, limités dans leurs balades, ont beaucoup apprécié, voire quelquefois découvert les chemins variés et praticables, les fontaines et les lavoirs à proximité de chez eux.
L' Association Gardennou an Treou, bien consciente de l'importance de ce petit patrimoine et des jolis sentiers, continue à les entretenir. Par contre, les randonnées communales et/ou extra-communales ne reprendront pas avant septembre.
Mais, qu'on se le dise : la randonnée dans les environs peut réserver quelques belles surprises !

LE FCTT

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, le bureau du FCTT prépare activement la saison prochaine....
Cette saison, l'équipe 1 s'est maintenue en D1. Par contre l'équipe B est reléguée en D4. Pour l'année prochaine, les objectifs sont clairs : le maintien pour la A et la remontée pour la B. Pour cela, le club, en règle au niveau arbitrage avec 2 arbitres, peut compter jusqu'à 6 mutés par équipe. De plus, une dizaine de nouveaux joueurs ont d'ores et déjà donné leur accord. Cela va permettre de compenser les quelques départs et de renforcer un effectif plutôt juste l'an passé. De nouveaux renforts sont espérés et souhaités : avis aux amateurs... Au niveau du bureau également, certains postes sont à renforcer. De nouveaux arrivants seraient vivement souhaités. L'école de foot reprendra ses activités, dès que possible en septembre, en respectant les protocoles imposés. Là aussi, on espère de nouvelles inscriptions pour renforcer les différentes équipes. Cette fin de saison tronquée a été difficile à vivre.

Nous espérons un renouveau et un nouvel élan pour le club après cette période, retrouver convivialité et dynamisme entre joueurs, dirigeants et supporters. Rendez-vous au stade dès la reprise !
Bon été à tous
Olivier Ruzic, président.

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a renouvelé son bureau lors de l'assemblée générale fin janvier.
Catherine Le Flanchec reste à la présidence, les vices présidentes sont Catherine Steunou et Anita Tracana. Michèle Ozenne est secrétaire, Annie Couetuhan son adjointe ; Marie-Thérèse Olivier s'occupe de la trésorerie aidée par Sylvie Henry.
L'objectif du comité des fêtes reste le même : proposer des animations tout au long de l'année, permettant de récolter des fonds afin de financer l'arbre de Noël des enfants de la commune de 0 à 12 ans.
Cette année 2020, marquée par la crise sanitaire, s'annonce compliquée. Des animations ont dû être annulées. Pour les animations d'été, tout reste incertain. Nous nous adapterons aux nouvelles communications sur la situation.
Dans l'attente de vous revoir, prenez bien soin de vous.
À bientôt.
Le bureau du comité des fêtes.

LE JARDIN PARTAGÉ

Qui nous rejoint au jardin d'Éden ?
Le jardin partagé de Trévou Tréguignec est l'une des branches de l'association Ar Royo. Son but est de créer du lien au travers d'activités artistiques et culturelles. Puisque le jardinage est un art dont la base est la culture, le jardin d'Éden a donc sa place au sein d'Ar Royo (et ça en facilite bigrement l'administration). On l'aura compris, au Jardin d'Éden comme à Ar Royo, la bonne humeur est de mise.
La première réunion jardinière post covid a eu lieu au jardin le 30 juin dernier.
Le premier constat est que, contrairement aux jardiniers, la nature n'a pas été confinée et qu'il y avait du travail. Il a donc été décidé de s'y mettre sans tarder en attaquant les hautes herbes, ronces et lierres partis à l'assaut de nos murailles et parcelles. Les orties resteront réservées à la confection de notre célèbre purin. Et sinon, pas d'inquiétude, la citerne est bien pleine et le puits aussi.

Décision a aussi été prise de continuer à répartir des parcelles personnelles à qui voudra, tout en

gardant des zones communes où seront expérimentées des cultures partagées sous la houlette de spécialistes… **Et comme il reste des parcelles inoccupées, nous vous appelons à nous rejoindre et à venir y planter ce que vous voudrez avec une seule règle : pas de chimie. Sinon, presque tout est permis.**
Un appel à réflexion a aussi été lancé pour organiser des animations festives (artistiques, musicales…) ou éducatives (écoles etc…) ou «festo-éducatives» ou… Bref la parole est à l'imaginaire comme d'habitude, du moment que le bien-être et les sourires sont inclus.
Les Trévousiens et autres amateurs extérieurs sont les bienvenus pour venir cultiver leur petite parcelle ou simplement pour encourager les bêcheurs, piocheurs, sarcleurs, grattouilleurs et autres agités du plantoir.
Chacun suit son rythme et investit ce qu'il peut et quand il veut.
Des retrouvailles hebdomadaires et régulières ont lieu chaque samedi vers 11h pour planifier la semaine, échanger et travailler un peu. Venez nous rejoindre sans hésiter.
Contacts : Monique Luyton au 06 86 28 94 94
ou Loïc Cabel au 06 23 55 62 21.

RANDO NATURE

Comme pour beaucoup d'autres associations, cette année n'aura pas été faste pour Rando Nature.
La manifestation sportive « Les foulées de Rando Nature » du 28 juin 2020 a dû être annulée.
Les bénéfices de cette manifestation annuelle auraient été redistribués comme tous les ans à des associations caritatives ou éducatives. Pour la première fois depuis 21 ans dans l'histoire de l'association, ce ne sera pas le cas. Ça ne touche pas seulement la centaine de bénévoles, les commerçants sponsors, les coureurs et marcheurs, les communes et leurs agents qui s'impliquent généreusement chaque année, ça touche surtout les associations qui auraient reçu les bénéfices de la manifestation et n'auront rien cette année. Cette problématique sera abordée par le Conseil d'Administration très prochainement mais l'avenir encore incertain ne laisse guère de place à l'optimisme.
Les randonnées hebdomadaires : Après ces mois de confinement, les activités de randonnée du jeudi après-midi vont-elles reprendre à un rythme plus mesuré en groupes limités tout en respectant les mesures d'hygiène recommandées ? C'est ce que le groupe rando devra décider en priorité. Ce groupe est ouvert à tous et se retrouve habituellement le jeudi à 14 h sur la place de la Mairie de Trélévern.
Pour en savoir plus contacter André De Bue au 06 74 85 60 75
http://rando.nature22.free.fr/

LES PLAISANCIERS DU ROYAU

Les Plaisanciers du Royau ont commencé la saison 2020 tambour battant début mars par un chantier démolition puis placo-plâtre en vue d'aménager un local en lieu et place du bloc sanitaire du Royau (les sanitaires ayant été ré-installés préalablement par la commune juste derrière le local). C'était sans compter l'épidémie qui a suspendu immédiatement le chantier. Seules les armatures ont pu être installées sur un week end, renvoyant le chantier à l'hiver prochain.
Ensuite tout le monde s'est retrouvé confiné, trépignant un peu d'impatience en voyant les belles journées d'avril s'écouler, les bateaux restant au sec.
L'annonce le 15 mai de la possiblité de mise à l'eau des bateaux a été chaleureusement accueillie et dès le lendemain, les premiers bateaux regagnaient leur mouillage, le port du Royau retrouvait un peu d'animation.
Compte-tenu des risques toujours présents et de l'incertitude sur la possibilité de se regrouper durant l'été, les diverses animations organisées tous les ans ont été annulées pour cette année 2020.
Rendez-vous donc, en juillet 2021 pour le repas des sociétaires, les sorties en mer suivies de grillades et le traditionnel moules/frites du 15 août.

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE PORT LE GOFF

Cette saison 2020 a été pour l'Association des Plaisanciers de Port Le Goff comme pour la plupart des associations de la commune, une année pas comme les autres. Suite à la pandémie du COVID 19 qui a engendré un confinement de la population mi-mars, nous avons dû annuler notre repas des plaisanciers le samedi 28 mars réservé par 90 personnes environ... L'espoir est revenu après avoir reçu un courrier de la DDTM (Direction Départementale des Territoires de la Mer) le 6 mai qui nous permettait en plein confinement, la mise en place par les plaisanciers de leur ligne de mouillage (chaîne, aussières et bouée) dans le port le 7, 8 et 9 mai uniquement en raison de la période de grandes marées, avec les contraintes des 100 kilomètres, l'attestation de déplacement et une photocopie du courrier de la DDTM. Par la suite, un courrier de la Préfecture des Côtes d'Armor le 15 mai, nous annonçait que les activités de plaisance et nautiques étaient autorisées en respectant les gestes barrières : regroupement de plus de 10 personnes interdit et respect de la distance entre les personnes.

À ce jour, la zone de mouillage de Port Le Goff a repris ses couleurs d'été avec environ 85 % des emplacements occupés. Les nouvelles bouées ont été installées par les plaisanciers sur les mouillages dits «du bas». Ce changement de bouée semble satisfaire la majorité des plaisanciers.

Les membres du CA de l'association remercient les plaisanciers de Port Le Goff pour le respect des consignes en cette période de déconfinement et espèrent revenir très vite à une situation normale.

Yvon Henry président, Association des Plaisanciers de Port Le Goff, 22660 TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, **www.applg.org**

CATHERINE MACHU VOUS PROPOSE DES RANDOS À LA CARTE

Catherine Machu, installée au Royau depuis très longtemps, vous propose d'organiser vos randonnées, à pied,à vélo, sur 1h ou plusieurs jours. Organisation sur mesure, seul ou entre amis ou en famille.

Contact : 06.58.16.85.91
ou cat.machu@orange.fr

ANIMATIONS 2ÈME SEMESTRE

Pas de calendriers des animations dans ce bulletin en raison des incertitudes quant à la possibilité de les mettre en place. La presse locale et la Newsletter informeront les lecteurs de ce qui pourra être organisé.

AMICALE DES JOYEUX RETRAITÉS

En ce début d'année, les activités se sont déroulées normalement.
Le 13 Janvier, nous avons fêté les Rois dans une ambiance festive.
Le dimanche 2 Février, 120 convives étaient réunis pour savourer le repas des adhérents servi par l'Oasis traiteur de st Agathon et animé par John.
Le vendredi 13 Mars, une quarantaine d'adhérents étaient présents lors de la matinée animation avec la société Biodiffusion. Ce fut notre dernière activité pour ce premier semestre. En effet, étant donnée la conjoncture et pour raisons sanitaires toutes nos manifestations ont été annulées (goûter, lotos, sorties, expo vente de la créativité).
À défaut de pouvoir accueillir les adhérents pour le goûter de la fête des mères, la Présidente et les membres du bureau ont distribué le vendredi 5 juin 110 roses au domicile de chaque maman de l'Amicale.
Nous espérons retrouver nos adhérents pour la reprise le lundi 14 septembre lors du goûter mensuel, et le mardi 15 pour l'atelier créativité, ensuite le 12 Octobre pour le loto interne des adhérents.
Le lundi 9 Novembre à 14 h se tiendra l'Assemblée Générale, au cours de laquelle nous procèderons au renouvellement des adhésions pour l'année 2021. Ce même jour nous prendrons les inscriptions pour le goûter de Noël du 14 décembre.
Le 15 décembre aura lieu l'expo vente de l'atelier créativité.
Aucune sortie n'est programmée pour cette fin d'année.
Bonnes vacances à tous.
La Présidente : Odette Vogt : 02 96 23 74 26

LES POTES ÂGÉS EN PROJET À TRÉVOU

Jean-Baptiste Moulin, installé à Trévou murit son projet de création d'un domicile partagé pour séniors. Le lieu de vie se situera derrière le Vival, il s'agira d'une grande maison pouvant accueillir 8 colocataires désirant rompre avec l'isolement tout en gardant leur autonomie. La vie dans la maison sera orchestrée par Jean-Baptiste. Un Maître de Maison préparera les repas, organisera les différentes interventions extérieures et insufflera un esprit familial et convivial.

Le coût sera inférieur aux ÉHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et résidences séniors du secteur tout en proposant les services essentiels du quotidien (Repas, ménage, linge). Pour que le projet aboutisse, les personnes susceptibles d'être intéresséessont invitées à se manifester auprès de Jean-Baptiste.

Contact : 06.58.09.88.83 ou lespotesages22660@gmail.com

Naissances

10 février	Mérine, fille de Monsieur Fabien ADAM et de Madame Céline TRÉBOUTA	35 rue Goas-An-Pou
15 Février	Paul, fils de Monsieur Benoit PERROT et de Madame Frédérique RAOULT	18 B chemin de Dolozic
24 mars	Emma, fille de Monsieur Loïc ROUGNANT et de Madame Laura GAUDIN	9 rue de Parc Mezou
24 mars	Suzanne, fille de Madame Adeline BOULVAIS	14 bis chemin de Dolozic
09 avril	Tom, fils de Monsieur Julien REINE et de Madame Amélie BALCOU	64 rue de Poulpry
22 avril	Adji, fille de Monsieur Alassane SAMBA et de Madame Binetou NDIAYE	Résidence du Grand Large
19 avril	Gary, fils de Monsieur Johann DEBRIL et de Madame Mélanie BIET	22 rue de Min-Guen
03 mai	Élaïa, fille de Monsieur Antony OLLIVIER et de Madame Noémie PASTEAU –	21 route de Port-Le-Goff

Décès

07 janvier	Madame Yvette LE LOUÉDEC	10 chemin de Kergadic
07 janvier	Monsieur René LE MANSEC	18 rue de Lann-Treiz
19 janvier	Madame Catherine FAUVELLE	18 Éco-quartier de Trévou-Bras
04 février	Monsieur Jean-Pierre COADIC	4 ter rue du Royau
07 février	Monsieur Paul KERAMPHELE	15 rue du Stade
09 février	Monsieur Jean-François LE BARS	42 rue de Trestel
15 février	Monsieur Eugène LE NOHAIC	2 Vieille Côte de Trestel
03 avril	Madame Yvonne CALVARY	20 rue de Kergall
13 avril	Madame Simone HEDER	82 rue du Royau
22 avril	Monsieur Louis HUON	12 rue des Ecoles
25 avril	Madame Marie Ange MENGUY	12 rue de Kermorwezan
08 mai	Monsieur Georges SASSET	41 rue du Moulin
14 mai	Monsieur Henry BAULIER	38 rue de Lann-Treiz

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h ; le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h30.
Tél. 02 96 23 71 92 - mairie.trevou.treguignec@gmail.com - http://trevou-treguignec.bzh

AGENCE POSTALE COMMUNALE Tél. 02 96 23 74 32
Ouverture au public : lundi : 14h-16h • mardi 8h30-11h45 • mercredi : 8h30-12h15 • jeudi : 14h30-17h45 • vendredi : 8h30-11h45 • samedi : 8h30-12h

RÉSIDENCE LES GLYCINES Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél. 02 96 91 77 58

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE Ouverture au public : mercredi de 10h30 à 12h - jeudi de 16h30 à 19h - dimanche de 10h à 11h30
Tél. 06 81 82 47 14 et 07 89 69 97 04 - biblio-trevou@orange.fr - www.mediatheque-trevou.simplesite.com

ÉCOLE PUBLIQUE Tél. 02 96 23 77 55 • ÉCOLE PRIVÉE Tél. 02 96 23 71 99 • PRESBYTÈRE Perros-Guirec - Tél. 02 96 23 21 64

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ
www.lannion-tregor.com • Calendrier de collecte des déchets ménagers disponible à la mairie ou sur le site. Renseignement : 0 8000 22 300
Ferraille et encombrants : sur inscription au 0 8000 22 300

DÉCHETTERIE du Dourdu : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h (heure d'été)
lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h jusqu'à fin mars (heure d'hiver)

QUELQUES NUMÉROS QUI PEUVENT SERVIR

LOGEMENT - HABITAT

POINT INFORMATION HABITAT - LTC
21 rue Jean Savidan - Lannion
Tél : 02 96 05 93 50

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
Permanence : 1er et 3e jeudi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h
RDV au 02 96 46 69 80

ADIL (informations sur le Logement) - Renseignements juridiques ou financiers
Permanences de 9h à 12h
Centre Jean Savidan - Lannion
Tél : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)
Permanence : vendredi de 9h à 12h au Centre Social de Ker-Uhel
29 Bd d'Armor - Lannion
Courriel : clcv-tregpr@tiscali.fr - Site internet : www.clcv.org

UFC QUE CHOISIR (Association de Consommateurs)
Antenne de Lannion
Espace Volta Bât B, 1 rue Ampère - Lannion
Permanence : mardi de 14h à 15h30 et vendredi de 15h30 à 18h30

ERDF-GDF
Dépannage électricité
Tél : 09 726 750 22

SYNDICAT D'ENTRAIDE du Canton de Perros-Guirec
Tél : 02 96 91 00 09

SYNDICAT D'EAU DU TRÉGOR - Tél : 02 96 91 77 00

MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES - Tél : 02 96 33 11 11

SOUS-PRÉFECTURE LANNION - Tél : 02 96 46 74 46

CENTRE DE LOISIRS - Tél : 02 96 91 22 25

LES ÉCOLES RPI Trévou : 02 96 23 77 55 - St Michel : 02 96 23 71 99

GARDERIE MUNICIPALE Tél : 02 96 23 77 55 / 07 67 01 49 22

TRANSPORT

AGGLO'MOBI : 02 96 05 55 55
SNCF : 36 35

EMPLOI

PÔLE EMPLOI Boulevard d'Armor
MISSION LOCALE pour l'Emploi, pour les 16-25ans
Tél : 02 96 46 40 09 - Courriel : m-l-lannion@wanadoo.fr

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER - Tél : 02 96 0571 11
POLYCLINIQUE DU TRÉGOR - Tél : 02 96 46 65 65

INFO DROIT

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
15 quai Maréchal Foch - Route de Loguivy Lannion
Tél : 02 96 37 90 60

ADMINISTRATIF

CENTRE DES IMPÔTS :
Kroas Hent Perros - Lannion - Tél : 02 96 48 95 94

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
39 avenue du Park Nevez - Lannion - Tél : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
Centre administratif et social Kermaria - Lannion

ALCOOL ASSISTANCE/ LA CROIX D'OR
Lannion - Tél : 02 96 91 44 56

PAEJ (Point Aide Enfance Jeunesse)
15 rue des Fontaines - Lannion - 02 96 46 34 43

SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS

15 SAMU • 115 SAMU SOCIAL • 17 POLICE / GENDARMERIE • 18 SAPEURS-POMPIERS • 112 N° d'URGENCE EUROPEEN

S.N.S.M. Jean-Charles GUILLOU	02 96 23 75 63
PHARMACIE : Drs Rimbert et Vinagre	02 96 23 72 02
CABINET INFIRMIER : D. GRANGER et J.-F. BOURDOULOUS	02 96 47 33 14
KINESITHERAPEUTES : L. DUPAS - É.LAMBIN -J. GESTIN	02 96 37 49 35
DIÉTÉTICIENNE : M. A. LUCAS	06 21 99 61 76
CABINET INFIRMIER : Laurence BUROT Nathalie DRAINS	06 58 55 63 51 06 11 22 09 12

POMPIERS de PERROS GUIREC	02 96 23 20 16
GENDARMERIE de PERROS-GUIREC	02 96 23 20 17
CENTRE HOSPITALIER GENERAL de LANNION-TRESTEL	02 96 05 71 11
CENTRE HOSPITALIER de TREGUIER	02 96 92 30 72
POLYCLINIQUE du TREGOR	02 96 46 65 65
CENTRE ANTI-POISON	02 99 59 22 22

Imprimerie Lannion | 02 96 48 49 94